



Strasbourg  
25 novembre 2011

## Groupe pilote FONCIER

2<sup>ème</sup> étape : Préparation du travail de chiffrage des objectifs de consommation foncière

[WWW.SCOTERS.ORG](http://WWW.SCOTERS.ORG)  
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG



## DEUX CHAMPS DE TRAVAIL DISTINCTS = 2 TEMPS DE REFLEXION

- > **Le logement** : en cours de discussion
- > **L'économie** : une réflexion qu'il reste à ouvrir avec l'enjeu de ne pas la déconnecter du DAC

## 2 ETAPES DE TRAVAIL

- I- Construire **des indicateurs de résultat** et un dispositif permettant leur suivi : *Que doit-on mesurer ?*
- II- Réfléchir à des **scénarios chiffrés** : *Quelles hypothèses de valeur pour ces scénarios ?*

### Résultats des travaux de l'étape 1 – Ce qui vous a été proposé

Concernant le **logement** (*Validation du dispositif prévue au prochain Comité syndical*)

- Un mode de gouvernance ;
- Des indicateurs, qui seront le support des futurs objectifs de consommation foncière ;
- Des outils associés, permettant de faire fonctionner le dispositif.

## CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS POUR POURSUIVRE LA REFLEXION

### OBJECTIF : Préparer le travail de chiffrage des objectifs

Pour cela, nous vous proposons :

- **Lors de la réunion d'aujourd'hui de partager ensemble un cadrage général :**
  - En résitant notre travail / directives nationales et aux réflexions régionales en cours
  - En partageant un diagnostic de la consommation foncière à l'échelle régionale, départementale et du SCOTERS, avec plusieurs angles d'approches : armature urbaine, densité, moteur démographique et économique...
- **D'organiser ensuite 3 nouvelles rencontres en y invitant, par secteurs, les intercommunalités du SCOTERS et leurs Présidents.**

Objectif : décliner et partager un diagnostic de la consommation foncière au niveau des intercommunalités en prenant bien en compte les spécificités de chaque territoire

## CADRAGE GENERAL – CE QUE NOUS PROPOSONS D'ABORDER (1)

### Idée 1 : Dans quel contexte s'inscrit le travail de chiffrage des objectifs ?

- **Le Grenelle 2 :**
  - Pas d'objectif chiffré de réduction de la consommation foncière à l'échelle nationale
  - Les débats précédent l'adoption de la loi révèlent néanmoins un objectif de diminution par 2 de la consommation foncière en France
- **La loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche :** Une ambition affichée de réduire par 2 le rythme de consommation des terres agricoles
- **A l'échelle régionale :** Mise en place de PREFACE (Plateforme Régionale du Foncier en Alsace et de la Consommation des Espaces) pilotée par l'Etat et la Région : c'est dans cette instance que se discute la contribution de l'Alsace à l'effort national de réduction de la consommation foncière, avec l'ambition affichée de diviser par deux le rythme de consommation foncière d'ici 2020.

## CADRAGE GENERAL – CE QUE NOUS VOUDRIONS ABORDER (2)

**Idée 2 : Consommation foncière et imbrication des différentes échelles du territoire : Région, Département, SCOTERS, armature urbaine...**

*Quel a été le poids de la consommation foncière du SCOTERS à l'échelle départementale et régionale ? Quel a été celui des différents niveaux de l'armature urbaine du SCOTERS et des autres SCoT ?*

**Idée 3 : Consommation foncière et densité**

*Quelle a été l'évolution de la densité des opérations de logements ces dernières années ? Cette progression suffit-elle à répondre aux enjeux et défis actuels du foncier ?*

**Idée 4 : Consommation foncière et moteur démographique et économique**

*Quelle est la responsabilité de développement du SCOTERS à l'échelle départementale et régionale ?*

## PERSPECTIVES POUR LA SUITE DE LA DEMARCHE

- Placer les intercommunalités au cœur du diagnostic avec 3 rencontres Groupe FONCIER / Intercommunalités organisées par secteurs.
- Échéance : Début mars 1<sup>ère</sup> rencontre – *Dates à convenir ensemble*
- Objectifs : Tenir ces rencontres en 1 mois et demi
- > Cerner pour chaque intercommunalité, leur comportement par rapport aux 5 indicateurs d'objectifs établis.

**Conditions pour y parvenir :** le bureau SCOTERS sera chargé d'ici mars d'établir des valeurs de référence pour chaque indicateur d'objectif. Nous restons sur une ligne volontariste selon laquelle la somme des PLU ne doit pas faire l'ambition du SCOTERS en matière de politique foncière.



MERCI !

Strasbourg  
25 novembre 2011

[WWW.SCOTERS.ORG](http://WWW.SCOTERS.ORG)  
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG



# Annexes

[WWW.SCOTERS.ORG](http://WWW.SCOTERS.ORG)

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG



## 4 IDÉES POUR RÉSUMER LE DISPOSITIF

**IDÉE 1-** L' échelle intercommunale, clé du dispositif

**IDÉE 2-** Décider, c' est connaître  
Une carte d' identité  
intercommunale  
+  
Une fiche de synthèse

**IDÉE 3-** Un jeu de 5 indicateurs  
sur lesquels on s' engage

**IDÉE 4-** Un outil de gestion  
communale des données

### -DOG- Échelle du SCOTERS

#### -CARTE D' IDENTITÉ- Échelle intercommunale

**Composition :** Indicateurs de cadrage  
**Valeur :** Informative  
**Échelle :** Intercommunale  
**Renseignement :** ADEUS  
**Périodicité :** Annuelle  
**Objectif :** Disposer d' un cadrage des dynamiques à l' œuvre

#### -FICHE DE SYNTHÈSE DE LA CARTE D' IDENTITÉ- Échelle intercommunale

#### -JEU D' INDICATEURS- Échelle intercommunale

**Composition :** Indicateurs de résultat  
**Valeur :** Réglementaire  
**Échelle :** Intercommunale  
**Objectif :** Limiter la consommation du foncier

#### -GRILLE DE SUIVI- Échelle communale

**Composition :** Indicateurs de suivi  
**Valeur :** Informative  
**Échelle :** Communale / Compilation à l' échelle intercommunale  
**Renseignement :** Commune  
**Périodicité :** Par projet (PC/PA)  
**Objectif :** Suivre les indicateurs de résultat

## LE JEU D'INDICATEURS SUR LESQUELS ON S' ENGAGE - Echelle intercommunale-

### **OBJECTIF 1- Nombre de logements supplémentaires à produire, dont X dans les zones prioritaires de développement :**

- Le(s) Bourg(s)-centre(s)
- Les zones situées à moins de « x m » d'un point de Transport en Commun structurant (TCSP = Gare + TSPO )
- + Possibilité de définir l'un ou l'autre point de centralité à partir de multicritères (Bus CG, équipements structurants...)

### **OBJECTIF 2- Part minimale des logements supplémentaires dans la tâche urbaine (renouvellement et remplissage)**

### **OBJECTIF 3- Enveloppe foncière maximale à consommer en extension urbaine pour le logement**

### **OBJECTIF 4- % de logements supplémentaires en extension urbaine dans les zones prioritaires de développement**

### **OBJECTIF 5- Densité minimale des opérations de nouveaux logements en extension urbaine**